



A Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil communal

---

Lausanne, le 10 mars 2014  
C. 35/22-cl - SE/Idaf 189599

**Question n° 22 de M. Hadrien Buclin, déposée le 18 février 2014**

*Combien le voyage des Municipaux à Sotchi a-t-il coûté aux contribuables lausannois ?*

*MM. Vuilleumier et Français se sont rendus à Sotchi aux Jeux Olympiques, M. Vuilleumier en tant que représentant officiel de la Ville, M. Français à l'invitation de M. Thomas Bach, président du CIO. Combien ce voyage a-t-il coûté aux contribuables lausannois ? Plus précisément, comme M. Français était invité par le CIO, le CIO a-t-il pris en charge les frais de M. Français sur place, hôtel compris, ainsi que les frais de voyage jusqu'à Sotchi (avions, trains, etc.) ou est-ce que la Ville de Lausanne y a contribué ; le cas échéant à combien s'est élevée cette contribution ?*

**Réponse de la Municipalité :**

M. Marc Vuilleumier a été désigné représentant officiel de la Ville aux Jeux Olympiques de Sotchi. La Ville a pris en charge le billet d'avion (CHF 1'411.35). Le CIO a invité M. Olivier Français à assister aux Jeux Olympiques et a pris à sa charge l'hébergement et l'accréditation. La Ville a pris en charge les frais de déplacement de M. Français pour un montant de CHF 1'252.85.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne le 6 mars 2014.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :  
Daniel Brélaz

Le secrétaire :  
Sylvain Jaquenoud

Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal  
place de la Palud 2  
case postale 6904  
CH - 1002 Lausanne  
tél. ++41 21 315 22 15  
fax ++41 21 315 20 03  
municipalite@lausanne.ch